



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question au Gouvernement n° 2547

Texte de la question

RÉTABLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL

M. le président. La parole est à M. Xavier Bertrand, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Xavier Bertrand. Monsieur le Premier ministre, je voudrais vous parler du rétablissement du service national, d'un service national obligatoire. Vous tenez régulièrement des discours très républicains, ici même, à la tribune, avec des mots très forts – des discours salués et applaudis par toutes et tous. Mais nous savons bien, les uns et les autres, qu'il est temps maintenant de mener l'offensive républicaine.

Un député du groupe SRC . Donneur de leçons !

M. Xavier Bertrand. Cela passe tout d'abord par l'école de la République. Cela passera aussi par l'accès à l'emploi car si chacun a des droits et des devoirs, la République a, elle aussi, des droits et des devoirs vis-à-vis des jeunes. Mais après l'école et avant l'emploi, il nous manque un maillon dans la chaîne républicaine. Je ne suis pas nostalgique, mais je sais ce qu'a apporté le service national à de nombreuses générations.

M. Alexis Bachelay. Eh bien vas-y !

M. Xavier Bertrand. Monsieur le Premier ministre, même si nous ne reviendrons jamais à une armée d'appelés et qu'il faut aujourd'hui une armée de métier, nous savons pertinemment qu'il manque dans la société française cet endroit et ce moment où tous les jeunes, quelles que soient les opinions politiques, les religions et les conditions sociales, sentent ce qu'ils doivent à la nation (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP*)...

M. François Rochebloine. Très bien !

M. Henri Emmanuelli. Et qui l'a supprimé ?

M. Xavier Bertrand. ...et qu'une chose dépasse la destinée individuelle : le destin collectif.

Nombreux sont ceux qui se sont exprimés sur la question.

M. Marcel Rogemont. Notamment Chirac !

M. Xavier Bertrand. Ainsi, François Hollande, le 6 novembre 2014, disait que ce service universel pourrait devenir obligatoire si les Français le décidaient, ajoutant : « Si on veut que ce soit obligatoire, ça pourrait être une question qui est posée à l'occasion d'un référendum. » M. Rebsamen, ici présent, déclarait il y a quelques

semaines « à titre personnel, je pense que ce serait bien si on pouvait le rendre obligatoire car on paye quelque part la disparition du service militaire ». M. Le Roux a également abordé le sujet, et nous-mêmes déposons une proposition de loi.

Il est temps de passer aux actes. Le rétablissement du service national est indispensable à la République. Faisons-le ensemble, si vous le souhaitez. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

M. François Rochebloine. Oui !

Mme Odile Saugues. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Monsieur Xavier Bertrand, je vous réponds bien volontiers. En 1997, nos prédécesseurs ont fait collectivement, après des travaux nourris et un débat parlementaire très important, le choix de la professionnalisation de nos armées. C'était le choix du président Jacques Chirac.

M. Jean-Luc Reitzer. Et du Premier ministre !

M. Manuel Valls, Premier ministre. La loi du 28 octobre 1997 suspend la conscription et crée ce qui deviendra la Journée défense et citoyenneté, la JDC. Le service militaire avait sans doute les atouts que vous évoquez. Certains de ses bénéficiaires, loin de disparaître, ont d'ailleurs perduré à travers la JDC : le recensement, la sensibilisation aux droits et aux devoirs du citoyen ou encore le dépistage de l'illettrisme. La nostalgie collective du service militaire s'enrichit du souvenir que beaucoup d'hommes – car il ne s'imposait qu'aux hommes – ont en partage : la discipline, la cohésion, l'appartenance, l'esprit d'équipe, en un mot ce qui forme un équipage, valeurs qui restent profondément celles de l'armée actuelle, ressenties pleinement hier, aux Invalides.

Mais la nostalgie, vous l'avez dit vous-même, ne doit pas nous masquer les raisons qui justifient nos choix. À travers ces armées professionnalisées, le ministère de la défense demeure grand ouvert à la jeunesse.

J'en viens à votre question sur un service national. Le Président de la République, je n'en doute pas, s'exprimera demain sur cette question, parce qu'il faut en effet faire cohésion, donner à chacun, notamment les jeunes, garçons et filles, les conditions de pleinement s'engager au service de notre pays et de nos valeurs. Beaucoup a déjà été fait à travers le service civique et les EPID – établissements publics d'insertion de la défense.

Le Président de la République a demandé au président de l'Assemblée nationale comme au président du Sénat de lui fournir plusieurs propositions au terme de la réflexion qui s'engage, et je ne doute pas que le Parlement et l'exécutif convergeront pour apporter une réponse qui correspondra à votre vœu, c'est-à-dire qui permettra à la jeunesse de s'engager au nom des valeurs et au service de la France. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [M. Xavier Bertrand](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2547

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 février 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 février 2015](#)